



LE CAMBODGE, QUEL AVENIR APRES LA TRAGEDIE ?

Mémoire de géopolitique
du chef de bataillon Philippe du CHAXEL
dans le cadre du séminaire « Géopolitique de l'Asie orientale »

Directeur : Mme Valérie NICQUET

Maître de conférence
à l'Institut de stratégie comparée
de l'Université Paris I

Janvier 2003

Le Cambodge, quel avenir après la tragédie ?

SOMMAIRE

- I. **UNE HISTOIRE TRAGIQUE :**
 - A. *La période précoloniale : entre FOU NAN, TCHEN-LA, JAVA*
 - B. *la période coloniale : contre les Thaïs et les Viets, l'influence française*
 - C. *les guerres d'Indochine : l'influence américaine*
 - D. *la période Khmers rouges : entre Chine et Vietnam*
 - E. *l'occupation vietnamienne, à l'intersection de trois zones d'influence*
 - F. *la restauration*
- II. **SITUATION ACTUELLE : UNE SOCIETE FRAGILISEE**
 - A. *Le sous-développement*
 - B. *Une société à reconstruire*
- III. **LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN**
 - A. *l'improbable procès des KR*
 - B. *Comblir l'absence d'une classe moyenne performante*
 - C. *la profusion des mines et munitions non explosées*
 - D. *La drogue et les trafiquants*
 - E. *Le défi du développement économique*
- IV. **LE POSITIONNEMENT ENASIE ET SUR LA SCENE INTERNATIONALE:**
 - A. *Cultiver un bon voisinage*
 - B. *L'altruisme mesuré du Japon*
 - C. *Une aide chinoise très intéressée*
 - D. *L'étrange absence de l'Inde*
 - E. *Une aide modeste mais concrète de l'Australie*
 - F. *La place des ÉTATS-UNIS : un rôle d'arbitre*
 - G. *l'ASEAN*
- V. **QUELQUES SCENARII POSSIBLES**
 - A. *une soumission à un voisin privilégié ?*
 - B. *Une réelle insertion dans une ASEAN renouvelée*
 - C. *Le « plan MEKONG 2020 » : rêve ou réalité ?*
 - D. *Pourquoi pas un partenariat d'un type nouveau ?*

LE CAMBODGE , UN PAYS QUI SE CHERCHE

INTRODUCTION :

Les séquelles des dernières décennies tardent à s'effacer en pays khmer. Les injustices de la géographie qui en ont fait un pays tampon et la cruauté de l'Histoire qui le plonge régulièrement dans les affres des querelles intestines ont laissé peu de répit au Cambodge.

Il s'est trouvé successivement meurtri par un conflit le dépassant, saigné à blanc par l'accession au pouvoir d'une utopie meurtrière puis occupé par un encombrant voisin, avant de constituer un abcès conflictuel au sein d'un environnement régional marqué par un dynamisme économique sans pareil. Aujourd'hui, malgré une sollicitude particulière de la communauté internationale, le pays continue à être miné par une pacification non achevée et l'incurie de ses élites.

Ni l'intervention de l'ONU, qui a pourtant permis au pays de se doter d'un gouvernement issu d'élections libres et de recouvrer une certaine stabilité, ni la fin virtuelle des Khmers rouges ne se sont traduites par une levée totale de l'hypothèque de la violence et par une reconstruction en profondeur de l'Etat. La corruption, le clientélisme et les stériles lutte d'influence des clans au pouvoir continuent à grever le développement du pays tout en assurant des reconversions rentables aux nombreux "anciens" khmers rouges (postes dans l'administration où l'armée, pactoles pour le ralliement...).

Appliquées en outre à un pays qui a perdu le sens de l'équilibre, toutes ces déviances font et feront le lit de la propagande de factions politico-militaires qui pourraient bien renaître de leurs cendres encore toute chaudes. La monarchie a été restaurée. L'Etat demande encore à l'être.

Ce document se propose, après un rapide retour sur l'histoire du Cambodge et sur les événements importants de la dernière décennie ayant marqué durablement le pays en mettant l'accent sur les handicaps qui en découlent, d'évoquer sa situation actuelle en termes généraux puis en terme de défis à relever, enfin sa place sur l'échiquier international, et principalement régional, avant de proposer quelques scenarii possibles d'évolution pour le XXI^{ème} siècle.

VI. UNE HISTOIRE TRAGIQUE :

L'histoire du Cambodge est marquée par une longue succession d'occupations et d'influences extérieures.

A. La période précoloniale : entre FOU NAN, TCHEN-LA, JAVA

Ce sont sans doute les Khmers qui érigèrent les royaumes agraires les plus prestigieux. La genèse du domaine khmer se confond avec celle du Founan (ou Fou-nan), un royaume mûn établi dans le delta du Mékong et ayant prospéré à compter du Ier siècle.

Bien que sa capitale, Vyadhapura, ait été établie au coeur du delta du Mékong, à quelque 200 km de la mer (dans l'actuelle province cambodgienne de Prey Veng), le Founan contrôlait des établissements côtiers tels l'emporium d'Oc-Éo, situé sur le golfe du Siam, dit aujourd'hui de Thaïlande. Il aurait ainsi été en contact avec les voyageurs venant de l'Inde. Tout comme son voisin à l'est, le Champa peuplé par un groupe de langue malaise, il entretenait des liens avec la Chine, bien que sur le plan culturel les influences les plus marquantes soient venues du monde indien. Les souverains du Founan auraient été les premiers instigateurs de

l'aménagement des terres du delta, y faisant accomplir des travaux de drainage et d'assainissement.

Au nord du Founan était établi un royaume proprement khmer, celui des Kambuja, dont le centre aurait été situé à l'amont des chutes de Khone sur le Mékong, dans la partie méridionale du Laos actuel. Du nom de Chenla (Tchen-la), il commença à prendre le dessus sur le Founan au cours du VI^e siècle, au point de le supplanter au début du VII^e siècle. La capitale de ce royaume intégrant désormais l'ancien domaine du Founan fut aménagée plus loin de la mer, un peu à l'est du Grand Lac du Tonlé Sap, à Sambor Prei Kuk. Son souverain, Içanavarman Ier (610-628) se rendit maître de ce qui correspond à peu près au Cambodge actuel, auquel il faudrait ajouter l'ensemble du delta du Mékong et la région de Chantaburi en territoire aujourd'hui thaïlandais.

Au cours des deux siècles qui suivirent, le royaume du Chenla fut déchiré par les divisions, notamment entre un Chenla d'eau et un Chenla de terre. Vers la fin du VIII^e siècle, des pirates malais, qui auraient été soutenus par les rois du royaume javanais de Çaleindra, attaquèrent tant les côtes du Champa voisin et ami que le Chenla d'eau, remontant même le Mékong jusqu'à Kratié. Les princes du Chenla auraient alors été amenés dans un lieu que certains identifient comme étant Java, y étant exposés à une éducation indienne encore plus poussée. L'un de ces princes, le futur Jayavarman II (802-850), revint pour secouer le joug «javanais», déplaçant éventuellement sa capitale encore plus loin à l'intérieur, au nord du Grand Lac, dans la région de l'actuelle ville de Siem Reap, sur un site qui avait sans doute déjà accueilli la capitale de Jayavarman I, à la fin VII^e siècle (**Jacques, 1990**). À partir de cette époque et malgré de nouvelles dissensions internes et quelque reculs provisoires, notamment devant les Chams, l'empire khmer rayonna pendant plus de cinq siècles dans toute la partie méridionale de la péninsule indochinoise, et atteignit sa plus grande extension, du delta du Mékong jusqu'à l'isthme de Kra, au début du XIII^e siècle, pendant le règne de Jayavarman VII (1181-1218). C'est ce roi qui fit construire Angkor Thom, la grande ville, avec au centre le temple bouddhiste du Bayon.

L'un de ses successeurs devait par la suite rétablir l'orthodoxie hindouiste. Mais au cours du XIV^e siècle, l'implantation définitive parmi la majorité des sujets du bouddhisme Hinayana, plus égalitaire, aurait entraîné le recul des croyances dans le dieu-roi et dans l'autorité des élites ou castes religieuses et guerrières. Une telle évolution aurait à son tour contribué à la détérioration des aménagements hydrauliques et donc à l'affaiblissement économique et militaire de l'empire. Les États vassaux commencèrent alors à s'émanciper, celui de Sukhothai prenant progressivement le dessus dans la région. Après la deuxième chute d'Angkor en 1431 (la première date de 1351), débutait un long recul territorial aux mains des Thaïs puis des Vietnamiens. Ce recul ne s'interrompt qu'en 1863 avec l'intervention de la France.

B. la période coloniale : contre les Thaïs et les Viets, l'influence française

A l'instar du Laos, le Cambodge fut, au XIX^e siècle, sur le point d'être absorbé par le Siam et L'Empire d'Annam - Vietnam. Il ne dut son salut qu'en se rangeant sous la protection de Napoléon III. Ainsi commença la colonisation française qui fut marquée par de nombreux litiges territoriaux avec le Siam. Au départ, Paris dut céder les provinces de Battambang, Siem Reap et Sisopohvan que la France récupéra en 1907.

C. *les guerres d'Indochine : l'influence américaine*

Durant la seconde Guerre mondiale, le Siam devenu la Thaïlande, et l'allié du Japon, récupéra ces territoires pour les restituer à l'Indochine française en 1945.

Le Cambodge réussit à se tenir peu ou prou en dehors de la première guerre d'Indochine, oscillant entre le Viêt-Minh et la France.

A l'issue de cette première guerre d'Indochine, le Cambodge recouvra son indépendance par la conférence de Genève en 1954, mais fut néanmoins progressivement happé par la Seconde Guerre d'Indochine opposant Nord-Vietnam et Etats-Unis; cette fois-ci le neutralisme n'empêcha pas le Cambodge de devenir un théâtre d'affrontement entre les Américains et les Sud-Vietnamiens d'un côté, les nord-Vietnamiens et les Communistes du sud de l'autre. Cette progressive insertion dans une guerre qui n'était pas la sienne, fut imposée au Cambodge par la construction des pistes Hô Chi Minh qui traversaient les territoires khmers, justifiant dès lors l'action américaine : le Cambodge était à nouveau instrumentalisé à ses dépens.

Dans les années 1970, les forces politiques du Cambodge se répartissaient en trois composantes : les neutralismes autour du Roi Sihanouk, les pro-américains emmenés par le maréchal Lon Nol lequel s'était emparé du pouvoir abandonné par le roi SIHANOUK, et les communistes eux-mêmes partagés en deux tendances : l'une pro-chinoise (Khmers rouges), l'autre pro-Vietnamienne et pro-soviétique.

D. *la période Khmers rouges : entre Chine et Vietnam*

La chute de Saïgon entraîna dans son sillage le triomphe des forces communistes de Phnom Penh. Au sein des forces communistes, ce fut la tendance pro-chinoise qui l'emporta et qui parvint à instaurer le régime des Khmers rouges soutenu par la Chine mais également par la Thaïlande, cette dernière étant dans la péninsule. Le régime des Khmers rouges se lança dans une politique à la fois ultra-nationaliste - revendications territoriales sur le sud du Vietnam, xénophobie - et attachée à l'application d'un communisme intégral - retour au vieux peuple, désurbanisation, camps de rééducation, totalitarisme.

Le Cambodge contribua à endiguer un expansionnisme vietnamien qui s'exerçait au bénéfice de la stratégie d'encerclement de la Chine par l'Union soviétique.

E. *l'occupation vietnamienne, à l'intersection de trois zones d'influence : la soviétique, avec sa tête de pont vietnamienne, l'américaine avec la Thaïlande et la chinoise avec les maquis khmers rouges :*

Après trois années d'exactions qui firent plus de un million six cents mille morts, l'armée vietnamienne rentra au Cambodge, délogea les Khmers rouges qui s'enfuirent dans les montagnes orientales, et installa un régime pro-Vietnamien et pro-soviétique. Dès lors, le pays passa sous le contrôle de Hanoï qui installa des colons vietnamiens dans sa partie occidentale, et accueillit des experts russes. Les régions orientales du Cambodge, adossées à la frontière thaïlandaise, devinrent le sanctuaire de mouvements armés d'opposition : Khmers rouges, résistance nationaliste, et résistance neutraliste sihanoukiste. La guerre civile entre ces factions et les gouvernements pro-vietnamiens s'intensifia, chacune des parties se retrouvant instrumentalisée par les grandes puissances.

F. la restauration :

La fin du système soviétique modifia le profil géopolitique de la région et permit d'aboutir à une relative stabilisation : ce furent les accords de Paris de 1991 qui prévoyaient une réconciliation générale dans le cadre d'un retour à la monarchie.

1. Le "demi-succès" de l'ONU :

L'opération des Nations unies au Cambodge restera l'une des plus ambitieuses jamais mises en place par l'ONU, tant en termes de coût (quelque 2 milliards de dollars) que d'effectifs (plus de 22 000 hommes) ou encore de mandat (l'Autorité provisoire étant de fait une semis tutelle). La décision de créer une Autorité provisoire des Nations Unies pour le Cambodge (Apronuc) a été prise en Novembre 1990. A la mi-novembre 1991 (après la signature des accords de Paris le 23 octobre 1991), a été mise en place une Mission préparatoire de l'ONU (Miprenuc). Puis, la résolution 745 de l'ONU du 28 février 1992 a entérinée la création de l'Apronuc (pour une période de dix-huit mois au maximum). Le patron en est le Japonais Yasuhi Akashi et le chef militaire, le général australien John Sanderson. Elle comprend sept volets: Aspects militaires, Droits de l'homme, Elections, Administration civile, Police, Rapatriement, Relèvement. La composante militaire est la plus importante, avec quelque 15900 soldats originaires d'une trentaine de pays. L'Apronuc a bénéficié d'un élément de poids: la volonté des Cambodgiens eux-mêmes de mettre un terme au conflit. Elle s'est par contre heurtée à la difficulté d'opérer dans un pays où les circuits parallèles - politiques comme économiques - occupent une place prépondérante. Elle a par ailleurs souffert du manque de clarté de ses missions, d'une définition floue du rôle de ses différentes composantes, de la faiblesse de ses moyens de coercition, de son manque de compréhension et d'adaptation aux réalités locales ainsi que d'une solidarité pour le moins relâchée (les conflits d'intérêt entre différents Etats membres, et notamment Français et Anglo-saxons, ont "stérilisé" certaines actions).

Au total, cette mission se traduit par :

- des élections vraiment libres en mai 1993, mais au résultat décevant : 45% pour le FUNCINPEC de Sihanouk, 38% pour le PPC du vietnamien HUN SEN. Déçu par les résultats, ce dernier menace de sécession, et obtient que le gouvernement soit partagé, ce qui condamne inévitablement à un retour aux vieilles querelles.
- l'établissement le 21 septembre d'une constitution qui met en place une « démocratie libérale multi-parti » et la remise en route d'une administration d'Etat, avec cependant le maintien des errements précédents : corruption, présence d'aparatchiks et anciens KR,...
- le retour à la monarchie, avec à sa tête le roi Sihanouk, et la mise en place d'un gouvernement élu et reconnu, mais cependant aux prises avec des luttes intestines continues : entre les deux « Premiers ministres » (Prince RANARIDDH, HUN SEN l'ancien vietnamien), avec les autres partis,..
- la mise à l'index d'une des 4 parties : les Khmers rouges, 15000 hommes, qui contrôlent 1/6 du Cambodge, et reprennent la guérilla malgré une tentative par le Roi de les réintégrer au processus de paix.

Le contrôle du Vietnam sur le Cambodge ne diminua pas pour autant et il reste d'actualité en partie, notamment à travers la présence de nombreux anciens administrateurs mis en place par leurs soins avant l'intervention de l'ONU.

2. Le retour des vieux démons : 1993 → 2001

Dans un état où les intérêts personnels et les querelles politiciennes font peu de cas de l'intérêt général, les « coups » entre les différents dirigeants se sont multipliés depuis 1993.

Ainsi, en juillet 1994, c'est le propre fils du Roi, le général Chakkrapong, qui mène une tentative de coup d'état, qui échoue notamment grâce à l'union entre les deux Premiers ministres. Cette union ne dura pas : dans une atmosphère trouble, la guerre frontale entre les deux chefs soutenus par leur parti (PPC et FUNCINPEC) commençait. Les sujets les opposant sont nombreux : le sort du prince Sirivuddh, fils du Roi et secrétaire général du FUNCINPEC, accusé d'avoir comploté dans un projet d'assassinat d'Hun Sen ; la déclaration du 7 janvier (jour anniversaire de l'entrée des troupes vietnamiennes en 1979) comme jour férié ; le « ralliement » des Khmers rouges ; l'accès des membres de la famille royale en politique. C'est au cours du mois de juillet 1997 que de véritables combats meurtriers opposent les troupes des deux Premiers ministres à propos d'un accord de paix entre les dirigeants Khmers rouges et un proche de Ranariddh et de la montée en puissance de cadres du FUNCINPEC dans les structures de l'armée, de la police, et de l'administration. La manoeuvre, initiée par Hun Sen, a pour but de se présenter en position de force aux élections de 1998. Celles-ci débouchent sur une crise, durant laquelle des heurts violents opposent les pro et anti-vietnamiens. Sur intervention du Roi, de longues négociations débouchent sur un protocole de répartition des pouvoirs entre le FUNCINPEC de Ranariddh et le PPC de Hun Sen, ce dernier devenant le seul Premier ministre, et laissant le PSR de Sam Rainsy seul dans l'opposition.

L'après APRONUC est donc marqué par deux personnalités principales, toutes deux présentes dans l'histoire du Cambodge depuis longtemps, et qui se partagent ou se disputent le gouvernement du pays en s'opposant par une lutte d'influence marquée par les affres du passé et le retour de vieux démons,

- Le Roi : Sihanouk, qui a joué depuis 1945 un jeu ambigu, mais dont on ne peut exclure une réelle volonté de faire du Cambodge un état libre et indépendant : Roi à 19 ans en 1941 par la bonne grâce des Français ; prince et premier ministre en 1955 par abdication volontaire ; roi élu par ses sujets en 1960, déchu en 1970 ; président d'un gouvernement en exil 1970-1975 ; avocat du régime Khmer Rouge qui l'exécra avant de le retenir prisonnier ; exilé à nouveau avant de devenir président d'un gouvernement de coalition sous contrôle Vietnamien (1982-1988) ; rétabli dans ses fonctions royales en 1993 après avoir âprement lutté pour l'intervention de l'ONU. Il s'impose finalement comme le seul lien entre les quatre factions Khmères (communiste, non communiste, pro vietnamienne, anti vietnamienne) au dessus desquelles il se place désormais (« le Cambodge, c'est moi »), et comme le père de l'indépendance, doté d'une volonté tenace de faire en sorte que le Cambodge survive, au prix même de soumissions souvent mal comprises. Fort des liens durables qui existent entre son peuple et lui, il conserve malgré le cancer qui le ronge la capacité de repousser le pire et apparaît aujourd'hui comme le seul capable de s'opposer à l'hégémonie de l'autre acteur majeur.
- HUN SEN, l'homme fort du régime : Khmer Rouge dès l'origine jusqu'à son éviction en 1973 par ses amis ; opposant aux Khmers Rouges puis chef du gouvernement pro-vietnamien dans les années 80 ; maintenu au pouvoir au moment de la restauration grâce au soutien de ses alliés Vietnamiens et à sa ruse politique ; fort du coup d'état de 1997 puis du suffrage de 1998 qui lui donne tous les pouvoirs, enfin d'une répartition favorable des sièges de sénateurs et des postes de gouverneurs de districts (75% pour le PPC, 25% pour le FUNCINPEC), il est

aujourd'hui l'homme fort du Cambodge. Après avoir mené une chasse impitoyable contre tous ses opposants, anciens KR qu'il ménage cependant, royalistes qu'il n'hésite pas à mettre en prison ou à exiler, ou autres opposants qu'il n'hésite pas à faire assassiner, il apparaît pourtant aux yeux de certains comme le seul capable d'empêcher le Cambodge de retomber dans le chaos.

On voit cependant mal aujourd'hui comment le développement du pays pourrait démarrer tant que ne se sera pas effacée cette génération d'hommes d'états khmers, aux méthodes politiques discutables et aux résultats peu encourageants auxquels ils sont parvenus malgré l'aide internationale massive.

VII. SITUATION ACTUELLE : UNE SOCIETE FRAGILISEE

Le Cambodge recèle des ressources non négligeables, mais qui sont cependant spoliées par des fonctionnaires corrompus. Une bonne gouvernance augmenterait considérablement la possibilité de développement autonome du Cambodge, mais elle se heurte à l'impéritie des responsables locaux et de l'administration nationale. En sus des problèmes que tout pays en voie de développement rencontre, le Cambodge subit de plein fouet des séquelles de la tragédie que vigilance des donateurs et mise en garde des opposants ne suffisent pas à effacer.

A. Le sous-développement :

Etant passée successivement par les trois étapes classiques d'un pays récemment décolonisé (étatique, collectiviste, puis socialiste), l'économie cambodgienne a souffert de dépenses militaires sur-dimensionnées, du pillage favorisé par l'incapacité de l'Etat à maintenir l'ordre et à imposer une administration, de l'incompétence et la corruption de ses élites qui l'ont rendu incapable de profiter de l'aide internationale pourtant massive, et de l'instabilité politique.

1. Les aléas de la reconstruction :

Un comité international pour la reconstruction du Cambodge (CIREC) était constitué dès 1992. Ayant promis une aide de 800 millions de dollars US pour après les élections, puis une autre de 880 millions de dollars US pour 1994, il se heurte à la capacité réduite du Cambodge à absorber les crédits alloués, et seuls 200 millions seront effectivement utilisés.

Les efforts du ministre des finances Sam Rainsy dès 1994 pour remettre de l'ordre dans les finances publiques sont perçus de façon positive, et en mars 1995, le Club de Paris efface 77% des dettes, et le CIREC octroie 474 millions de dollars US pour 1995. Mais la corruption ne recule pas, et l'instabilité politique de 1997 ruine en grande partie ces efforts : devant la hausse des crédits militaires, le FMI, le Japon (1^{er} donateur) et les Etats-Unis (2^{ème} donateur) suspendent leur aide en 1998, entraînant la dévaluation du Riel (4000 riels pour 1 dollar en 1998), l'affaiblissement de la croissance (chute à 2% en 1998), la chute des investissements de 28%.

Ce n'est qu'avec le retour de la stabilité politique après les élections de 1998 que la croissance reprend (4 à 5%), motivant l'octroi d'une aide du CIREC de 470 millions de dollars et la décision de l'ASEAN d'accueillir le Cambodge en avril 1999. Dès lors, les puissances étrangères (au premier rang desquelles le Japon) escomptent que la poursuite de leur contribution permettra plus sûrement d'accélérer les réformes qu'une attitude trop rigide. Le CIREC confirme cette politique d'incitation en accordant 584 millions de dollars pour 2001 sous réserve que ces fonds soient utilisés à démobilitation, à la réforme de la fonction

publique et à l'arrêt de la déforestation. Le FMI d'abord, en accordant fin 1999 un nouveau prêt de 81 millions de dollars, la Banque mondiale ensuite, en ouvrant début 2000 des facilités de crédit pour ajustement structurel à niveau de 30 millions de dollars, lui emboîtent le pas.

2. Des ressources pourtant non négligeables :

Le Cambodge recèle sur son sol et dans ses sous-sol des ressources qui lui permettraient de disposer de fonds importants pour se reconstruire, mais qui là encore sont souvent détournés par des trafics illicites tolérés voire dirigés par l'administration.

a) Des forêts illicitement exploitées :

De 73% en 1969, elles ne couvrent plus que 58.6% du territoire en 1999, et subissent une déforestation sauvage notamment par des officiers mais aussi par les plus hautes autorités au profit de compagnies thaïlandaises et vietnamiennes. Selon une estimation de la Banque mondiale en 1997, 4,2 millions de m³ auraient ainsi été illégalement exploités, soit une perte de 100 millions de \$, en sus des conséquences écologiques sur la nourriture des poissons en particulier.

Respect de la loi et de l'écologie conduirait à une exploitation rationnelle qui ne devrait pas dépasser 1,5 millions de m³ par an, dégagant ainsi un revenu bon an mal an de 40 à 80 millions de dollars.

b) Une pêche encore sous-exploitée

Les Cambodgiens ne sont pas un peuple marin. Ce sont des agriculteurs tournés vers les rizières et vers le Tonlé Sap, un ancien golfe marin à l'étendue gigantesque, dont les eaux sont des plus poissonneuses. Ensuite, s'il existe des marins aux abords du Cambodge, ce sont plutôt les Thaïlandais et les Vietnamiens. Ce n'est pas un hasard géopolitique si la côte du Cambodge est très étroite. Les frontières maritimes ne sont pas définies, bornées véritablement, et aucun accord international n'est signé. Le gouvernement cambodgien, comme les autres gouvernements de la zone, n'a pas pensé aux enjeux économiques qui se poseraient. Aussi les problèmes de pêche ou d'exploitation du pétrole sont loin d'être réglés. De plus, les îles au large du Cambodge sont toutes vietnamiennes. Thaïs et Vietnamiens sont souvent tentés d'exploiter l'espace maritime qui ne leur appartient pas.

Enfin, de plus en plus de Cambodgiens cherchent du travail. Comme la Thaïlande est plus prospère, de petites sociétés de pêche thaïes exploitent cette main d'œuvre facile à trouver, d'autant que la majorité des pêcheurs cambodgiens est d'origine Cham, comme bon nombre des pêcheurs thaïlandais et vietnamiens.

La pêche et la pisciculture sont étroitement associées à la riziculture, les canaux d'irrigation tout comme les rizières inondées étant autant de lieux de pêche. Cette double vocation des rizières, productrices de céréales et de protéines animales, pourrait être mise en péril par une généralisation du recours aux engrais et autres intrants d'origine industrielle nécessitée par la volonté de développer la production de riz : car s'ils favorisent la productivité du sol, en réduisent d'autant celle des eaux qu'ils polluent. Ce risque existe et provoque déjà chez les voisins asiatiques des ravages. Cependant, à condition de ne pas être trop menacée par les pollutions, l'aquaculture serait une solution à développer car elle représente une réponse durable à la surexploitation des zones les plus poissonneuses : elle nécessite malheureusement de gros investissements initiaux et la formation d'ouvriers très spécialisés.

La mécanisation et la modernisation de la flotte des chalutiers et des senneurs après 1961 dans l'ensemble de la zone du sud est asiatique ne semble pas avoir atteint le Cambodge. La non

maîtrise par le Cambodge de ses eaux territoriales l'empêche de participer à la compétition des flottes de pêche chinoises, japonaises et coréennes, lesquelles ont aussi à approvisionner des pays gros consommateurs de produits de la mer. Est-il nécessaire de rappeler que la Chine représente le premier pays pêcheur au monde, avec environ 20% des captures, et que celles-ci sont loin de toutes provenir des mers chinoises.

Première source de protéines des Cambodgiens, la pêche est également une source non négligeable de revenus. Elle a en effet rapporté de 1,2 millions de dollars en 1993 à 3.7 millions en 1997. Mais l'octroi de concessions de deux ans « au plus offrant » des réserves du TONLE SAP a entraîné une décre de revenus depuis 1999 (2,4 millions en 1999). De plus, le Cambodge reste importateur.

c) Le caoutchouc, une ressource en (re-)devenir :

Les exportations ont longtemps été une importante source de devises, la production a repris dans les années 1990 pour atteindre 46 000 tonnes en 1996, soit un résultat proche des années 1960. Puis s'est amorcé un déclin (35 000 tonnes en 1999) en raison de l'âge des hévéas. Dans ce secteur aussi, des exportations illégales vers la Thaïlande et le Vietnam privent le gouvernement de ressources. Depuis 1995, un plan d'une éventuelle privatisation sous direction étrangère a été engagé avec l'aide de la Caisse française de développement.

d) Des ressources minérales problématiques : pétrole et gaz :

Le Cambodge ne possède que peu de ressources minérales. Seul son phosphate est exploité comme engrais. L'exploitation de pétrole et de gaz a fait l'objet de concessions accordées en novembre 1997 à cinq compagnies étrangères; la valeur des réserves se monte à 15 milliards de dollars. Une partie de celles-ci se trouve dans une zone disputée avec la Thaïlande avec laquelle le Cambodge négocie à ce sujet. L'autre partie est située dans le golfe de Thaïlande, dont la répartition en zones nationales n'est toujours pas clairement définie.

C'est la branche Energie de Harrods, à la tête de laquelle se trouve Mohamed Al Fayed qui mène actuellement une série de tests autour du Tonlé Sap. Cette société exploite déjà du pétrole en Thaïlande. Néanmoins ce projet attire déjà les critiques de quelques ONG qui mettent en garde contre les risques écologiques d'une telle exploitation aux abords du lac.

e) L'hydraulique, une amorce de solution :

Le Cambodge bénéficie de la présence du Mékong. Prenant sa source en Chine centrale, le Mékong parcourt des milliers de kilomètres vers le sud, durant lesquels son débit augmente de manière significative. Le bassin hydrographique du Mékong est très étendu et assure à ce dernier un apport important en eau. Arrivé au Cambodge, son débit est suffisant pour envisager la construction de centrales hydro-électriques.

Si le Cambodge doit importer l'énergie, son important potentiel hydraulique pourrait être source de profit. Deux usines sont en construction et de nombreux projets en discussion, notamment un projet de 500 millions de dollars avec Siemens AG, qui portent sur deux centrales d'une capacité globale de 500 MW. Comme pour le Laos, la vente d'électricité à ses voisins serait une source de revenus importante.

f) Le trafic de saphirs et rubis :

La commercialisation des saphirs et des rubis du district de Païlin échappe en très grande partie aux autorités de Phnom Penh. Source principale de revenus pour les ex-Khmers rouges, depuis la suspension de l'aide chinoise, le commerce des pierres précieuses reste largement sous le contrôle d'anciens responsables de ce mouvement qui, grâce à leurs liens étroits avec des compagnies thaïlandaises, en tirent un profit qui alimente les rumeurs sur le train de vie des Ieng Sary et autres Khieu Samphan.

B. Une société à reconstruire :

Ni la corruption, ni l'incompétence de la classe moyenne (fortement réduite par le génocide ourdi par les Khmers rouges, dont ses membres furent les premières victimes), ni les atteintes aux droits de l'homme, ni le recours à la violence en politique, ni les injustices sociales ne disparaîtront avant longtemps. Mais en sus des problèmes de tout pays en voie de développement, le Cambodge est confronté à une série d'obstacles humains, sociaux et économiques :

1. Une démobilisation toujours pas amorcée :

Dès 1996, le comité pour la reconstruction avait placé la démobilisation au premier rang de ses priorités car le budget consacré à l'armée et à la police est considéré comme surdimensionné : l'objectif annoncé était de ramener les effectifs de l'armée de 130000 à 70000 hommes, et de renvoyer 24000 policiers dans leur foyer, par une politique d'incitation financière dirigée vers le gouvernement cambodgien.

Outre que cette politique se heurte au fait que le premier ministre se satisfait d'une société policière, elle est surtout une source d'enrichissement pour les gouvernants : en effet, nombreux sont les militaires et policiers « fantômes », dont les soldes disparaissent dans les méandres de l'administration ; de plus, selon Eglise d'Asie dans son numéro 297 de novembre 1999, l'Etat cambodgien réclame 1200 dollars par démobilisable. Ce que refusent de payer les pays donateurs, rendant ainsi l'aboutissement du processus plus qu'improbable.

2. Des conditions des travailleurs toujours pénibles :

C'est surtout dans le secteur du textile (190 usines) que les conditions restent très pénibles : salaires très bas, licenciements abusifs, pénurie de logements sociaux, interdiction des manifestations, travail des enfants, sont les maux principaux. Patronat et gouvernement s'associent pour réduire la contestation au motif qu'elles découragent les investissements étrangers, et ce malgré l'émergence d'un syndicat indépendant des ouvriers des usines (6000 membres en 1999). La pression exercée par les entreprises étrangères pour que soit respectées certaines réglementations internationales (travail des enfants notamment) semblent cependant avoir porté leur fruit, et le département américain pour le commerce a accordé des augmentations des quotas d'exportations textiles en septembre 2000 puis en janvier 2001. Suite à la conférence mondiale des enfants victimes de la guerre de 2000, où il a été dit que 600000 enfants de 5 à 7 ans participaient à des travaux durs (The Mirror, 181, septembre 2000), les Etats-Unis ont soutenu un programme doté de 1 million de dollars pour éliminer le travail des enfants dans les briqueteries, les marais salants, les plantations d'hévéas et la pêche.

3. La santé, parent pauvre de l'Etat :

Le gouvernement cambodgien est un de ceux des pays en voie de développement qui consacrent le plus petit budget à la santé (0.35% du PIB contre 2% en moyenne dans les

PVD). C'est encore un domaine où la corruption est la plus présente : des rapports des ONG font apparaître en particulier que les gouverneurs de province accaparaient ou utilisaient mal les fonds publics accordés, et proposaient de « lier l'aide des pays donateurs à la transparence dans l'utilisation des fonds publics et à la bonne gouvernance » (EDA n°309 de mai 2000). De plus, il n'existe pas de système de remboursement des médicaments, ceux-ci sont vendus sur les marchés. Or une seule société, la SOKIMEX, est agréée par le ministère de la santé, ce qui la place en position de monopole et permet au gouvernement de fixer une surtaxe de 19% et à cette société de sur-facturer de 30% les médicaments par rapport aux prix internationaux. La situation sanitaire reste du coup préoccupante : seuls 18% de la population a accès à un système sanitaire adéquat, recrudescence de la malaria (60 décès par mois), du SIDA (16700 enfants morts, 48000 de moins de 10 ans porteurs, plus de 100 personnes par jour contaminées).

4. Un effort considérable nécessaire pour l'éducation nationale :

La situation requerrait en effet un effort considérable : un taux d'alphabétisation encore très insuffisant (hommes : 79% ; femmes : 58%), 40% des enfants abandonnent l'école au bout d'un an et restent analphabètes, 40% des élèves de 1^{ère} et 2^{ème} année d'école primaire redoublent, 40% seulement des enfants à la campagne sont scolarisés. De plus, le niveau très bas des salaires des enseignants (25\$/mois) favorise la corruption : « enveloppes » pour l'inscription des enfants à l'école, pots de vin pour l'inscription en université (3000 à 7000\$!).

Face à cette situation, l'augmentation des crédits alloués (+50% en 2000) et les ambitieux programmes d'action prioritaire du gouvernement restent insuffisants.

5. La spoliation des paysans :

Outre les paysans qui ne possèdent pas de terre, nombreux sont ceux parmi les autres qui ont dû vendre les leurs pour faire face à des problèmes de santé, et près d'une famille sur 25 a été spoliée de ses terres par des militaires et des fonctionnaires peu scrupuleux (selon une enquête d'OXFAM en 2000) afin d'y développer des entreprises plus rentables. Qu'une loi de 1992 ait prévu que les paysans peuvent avoir un titre de propriété sur les terres qu'ils cultivent depuis trois ans ne fait pas reculer ces nouveaux « hommes d'affaire », qui ne se privent même pas d'accaparer des biens inventoriés comme biens publics.

6. De nouveaux fléaux, trafic d'enfants et prostitution :

Avec le développement du tourisme et la proximité de la Thaïlande, de nouveaux fléaux sont venus s'ajouter aux autres.

La destruction des structures familiales dans les années 1975-1979 a jeté de nombreux enfants dans la rue, que les orphelinats bondés ne peuvent pas accueillir et qui du coup sont victimes de nombreux trafics : 400 à 600 par mois sont rapatriés de Thaïlande où ils mendiaient ou volaient, le tourisme pédophile s'est considérablement développé, et les procédures d'adoption sont gangrenées par la corruption (5 à 15000 dollars seraient exigés pour accélérer les procédures, selon une enquête de *The Economist* d'octobre 2000). Enfin, à cause de la pauvreté, la prostitution touche 60 à 70000 « femmes », dont 35% seraient âgées de moins de 18 ans et 45% auraient été vendues pour « exercer » dans les rues de Phnom Penh.

7. Deux maux endémiques, la corruption et la violence politique :

Si la corruption n'est pas une nouveauté, elle n'en trouve pas moins de nouveaux ressorts dans la situation actuelle du pays.

L'organisation du Cambodge en provinces gouvernées par de petits potentats locaux a de tout temps empêché le contrôle par l'Etat. L'absence de contrôle sur le paiement des salaires des fonctionnaires, en particulier des militaires et des policiers, conjugué à l'absence d'un système judiciaire réellement indépendant, a favorisé le développement de pratiques frauduleuses : toute délivrance d'un document, de médicaments, toute inscription sur un quelconque registre, tout passage d'une zone à une autre font l'objet de paiement de taxes illicites, d'« enveloppes » et de pots-de-vin. Avec l'octroi de sommes fabuleuses par la communauté internationale ou par des pays donateurs, et l'acheminement d'aides sous différentes formes par des organismes des Nations unies ou par des organisations caritatives ou non gouvernementales, l'appétit de nombreux cambodgiens en charge d'une quelconque tâche officielle pour un salaire de misère a été aiguïé de plus belle.

Si les attaques menées par des bandits armés dans les campagnes peuvent être aujourd'hui considérées comme un phénomène résiduel, la manière forte employée par le pouvoir contre les opposants s'apparente bien à de la violence politique. Depuis 1998, la communauté internationale s'est émue à plusieurs reprises de certains agissements : ainsi, le rapport du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies publié le 6 avril 1998 fait état d'assassinats et de disparitions, spécialement dans les rangs des partisans de Ranariddh (estimées à 90 entre juillet 1997 et avril 1998) ; un mois plus tard, dans une lettre, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, dénonçait « le climat d'impunité contre les auteurs des violations des droits de l'homme, l'absence de cessez-le-feu, l'absence d'accès équitable aux médias ». L'action de Hun Sen pour se maintenir au pouvoir est de plus entachée de nombreuses intimidations, physiques ou non. Ainsi, c'est en menaçant de modifier d'autorité la Constitution et de dissoudre la nouvelle assemblée issue des urnes en 1998 qu'il déclenche de violentes manifestations des opposants, qu'il fera disperser très brutalement à plusieurs reprises, contraignant les chefs de l'opposition à s'enfuir à l'étranger. Les rapports de force politiques au Cambodge continuent de s'exprimer par la violence. Au cours de l'année 2000, plusieurs enlèvements de personnalités dans des conditions très mystérieuses révèlent la confusion de plus en plus étroite entre politique et mafia.

La corruption, le clientélisme et les luttes stériles d'influence des clans au pouvoir continuent de grever le développement du pays, tout en assurant des reconversions rentables aux nombreux « anciens » Khmers rouges. Ainsi, en ce début de XXIème siècle, si le Cambodge a retrouvé une certaine stabilité avec la retour de la monarchie et l'établissement d'une paix des armes, il reste un pays sous-développé qui ne parvient que difficilement à se défaire de ses vieux démons. Les dernières élections ont accouché dans la douleur d'un Etat, qui n'est manifestement pas encore parvenu à s'imposer dans l'ensemble du pays, malgré les politiques d'aides incitatives de nombreux pays puissants, dont on peut craindre un découragement prochain si des signes encourageants ne viennent pas rapidement les conforter dans leur détermination à aider ce pays à sortir de sa misère.

VIII. LES ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Outre les challenges qui se présentent à lui au même titre qu'à tous les pays en voie de développement, Le Cambodge en rencontre de spécifiques. Il n'échappe pas à l'influence des séquelles de trente années de guerre, qui l'ont durablement marqué.

A. *l'improbable procès des KR :*

C'est un sujet particulièrement vif. La communauté internationale fait pression sur le gouvernement pour que soient enfin jugés les responsables du génocide cambodgien entre 1975 et 1979. Les Nations unies mènent des négociations avec le pouvoir cambodgien sur la base d'un rapport remis en janvier 1999 au Secrétaire général pour que trente des responsables Khmers rouges encore en vie soient traduits devant un tribunal international.

Elles se heurtent à la réticence du premier ministre, qui a accepté des Khmers rouges dans les rangs de son administration et de son armée comme prix de leur ralliement au processus de paix, et qui pourrait de plus se voir accuser en tant qu'ancien KR, en particulier à propos d'une attaque par des troupes sous son commandement en septembre 1973 de deux hôpitaux de Kompong Cham durant laquelle les malades auraient été égorgés (FEER, 25 mai 2000).

Elles se heurtent également à celle du Roi qui y voit une source supplémentaire de division du pays, et surtout des élites peu soucieuses de l'avènement d'un règne de la loi qui pourrait remettre en cause leurs pouvoirs.

La formule retenue après bien des tractations serait celle d'un tribunal « cambodgien à caractère international », c'est à dire dont la composition serait mixte : un co-procureur nommé par les Nations unies, un co-procureur cambodgien, chacun disposant d'un droit de veto de fait au nom du principe du doute bénéficiant à l'accusé ; sept jurés, dont trois nommés par les Nations unies et quatre cambodgiens, sachant qu'une majorité de quatre d'entre eux suffirait à annuler la procédure d'inculpation.

Les obstacles que tous mettent à la tenue d'un procès équitable pourraient amener la communauté internationale à temporiser jusqu'à la disparition naturelle des derniers KR. En effet, certains états pourraient estimer qu'il ne convient pas de remettre en cause la transition d'un régime autoritaire, voire violent, mais dont ils notent, à son actif, l'existence certes difficile mais de fait d'une opposition parlementaire, la liberté d'expression et de manifestation et le relâchement (à peine perceptible) de la brutalité policière. L'homme fort du régime bénéficierait ainsi de la complicité des puissances qui redoutent plus que tout le retour au chaos.

B. *Comblent l'absence d'une classe moyenne performante*

Les années 1975-1979 ont saigné à blanc la classe moyenne de l'époque. En effet, on sait aujourd'hui sans pourtant pouvoir les chiffrer que la déportation systématique de quatre millions de Cambodgiens des villes vers les campagnes au nom de la nécessaire rééducation par le travail, credo des régimes marxistes, s'est accompagnée de « massacres ciblés » contre le « peuple ancien » et ses représentants perpétrés par les Khmers rouges. Les exécutions massives étaient justifiées par des slogans sans appel diffusés à la radio ou lors des meetings de rééducation politique : « ce qui est infecté doit être incisé », « ce qui est pourri doit être retranché », « couper un mauvais plant ne suffit pas, il doit être déraciné ». Ce sont les militaires et les fonctionnaires de la République khmère de Lon Nol qui furent les premières victimes : « (en mai 1976 à Samlaut) toutes les autorités de la ville [...] avaient été tuées... Désormais, les Khmers rouges attrapaient tous les fonctionnaires, tous les militaires qui ne s'étaient pas présentés et les tuaient jusqu'au dernier » (Cambodge Année zéro, François Ponchaud, Julliard 1977). Cet acharnement n'a pu que se durcir encore vis à vis des Vietnamiens mis en place au sein de l'administration par le colonisateur français parce que plus capable, et contre lesquels les Khmers rouges ont toujours nourri une haine féroce.

Il n'est donc pas extraordinaire que la corruption, le clientélisme et la violence politique se soient aussi bien implantés dans ce pays privé d'élite et en proie à la pauvreté.

Face à l'incompétence et à la corruption qui rendent le Cambodge incapable d'absorber de façon profitable la manne des gigantesques crédits alloués par la communauté internationale et les pays donateurs, seule l'émergence d'une classe de fonctionnaires modernes, bien formés et non corrompus peut sembler efficace. Ce qui suppose que le pays développe un système de formation adéquat, dont l'accès ne soit pas réservé aux seuls nantis disposant des fonds nécessaires pour payer les inévitables pots-de-vin à l'inscription ; ou qu'il accueille au sein de son administration des fonctionnaires étrangers déjà formés et peu suspects de céder à la tentation de la corruption : mais d'où et pourquoi viendraient-ils, et comment les paiera-t-il ?

C. *la profusion des mines et munitions non explosées :*

Le Cambodge est probablement un des pays sinon le pays le plus infesté par les mines et les munitions non explosées. Dès 1967, ce pays entraînait dans la guerre du Vietnam : l'ouest traversé par la piste Ho Chi Minh était tapissé de mines par les Nord-vietnamiens, et les Américains aggravaient le processus dès 1969 : on estime à cinq ou six cent mille le nombre de victimes dues aux bombardements américains. Les Khmers rouges quant à eux utilisaient les mines soit à des fins militaires soit pour barrer les accès à leurs « sanctuaires » et aux coopératives agricoles installées dans les zones qu'ils libéraient, soit encore dès leur prise de pouvoir pour transformer le pays en une « prison sans mur » en minant toutes les frontières. La pose continua même par la guérilla pendant l'occupation vietnamienne, et les forces gouvernementales tapissèrent le vide militaire laissé par le départ des troupes vietnamiennes en 1989. Même après les élections de 1993, les forces gouvernementales aussi bien que les Khmers rouges continuèrent à recourir aux mines et à densifier les champs plus qu'il n'était nécessaire en terme militaire.

Ainsi, pendant trente ans le Cambodge a été miné, sans que soit dressée la moindre carte de pose. De plus, chaque année, la saison des pluies déplaçait les mines ou contribuait à les enterrer en profondeur, rendant leur détection plus difficile.

Créée par décret royal pour des spécialistes français, fonctionnant avec des crédits alloués par l'Allemagne, la Cambodian Mine Action Center (CMAC) a pris la suite du travail effectué par l'APRONUC et la société française Cofras (émanant du ministère français de la défense). Une organisation non gouvernementale britannique, HALO TRUST, travaille également au déminage le long de pistes forestières de liaison entre des agglomérations rurales, les paysans et leur buffles de trait étant les principales victimes de ces UXO (unexploded ordnances). Selon un reportage de Géopolitis, le coût des opérations de déminage représentent 800000 dollars par an, ce qui signifie que chaque mine enlevée revient environ à 250 à 300 dollars l'unité, beaucoup plus cher que n'a coûté sa fabrication. Rapporté à l'hectare de terre purgée, le coût atteint 4000 dollars l'hectare.

Les donateurs s'épuisant, le gouvernement ne parvenant pas ou ne souhaitant pas dégager suffisamment de fonds pour se débarrasser de ce fléau, il faudra encore 25 ans pour en venir à bout. C'est d'autant plus regrettable, outre les victimes qui continueront d'être à déplorer durant cette même période, que cela entretient la persistance de zones incontrôlées par l'Etat, où tous les trafics pourront continuer de se développer, et où pourront continuer à se réfugier ceux qui souhaitent échapper aux investigations.

D. *La drogue et les trafiquants :*

« Il n'existe pratiquement plus de lois au Cambodge », a déclaré un responsable de la lutte anti-drogues. Privé, depuis le coup de force du Vice Premier ministre Hun Sen en juillet

1997 jusqu'à l'accord survenu entre les factions, de la majeure partie de l'aide internationale (notamment des fonds de lutte anti-drogues américains), le Cambodge n'a pas connu de baisse de niveau de la corruption. Dans « le royaume d'argile », toutes les couches de la société, des princes aux anciens khmers rouges en passant par des responsables de l'armée et de la police, participent désormais au narcotrafic. Les frontières poreuses permettent d'importer les drogues du triangle d'or auxquelles il offre un incomparable débouché sur la mer de Chine méridionale.

Selon un rapport de l'Observatoire Géopolitique de drogues daté de 1999, il suffit de prendre la liste des « okhnias » (titre honorifique réservé aux proches du pouvoir qui se monnaie entre 100000 et 120000 dollars à Phnom Penh) pour connaître le nom des principaux trafiquants ! Ainsi, Teng Bun Ma, président de la chambre de commerce de Phnom Penh, aurait contribué au financement du coup de force du Premier Ministre Hun Sen en juillet 1997, et aurait également fait bénéficier le prince Norodom Ranariddh, alors président de l'assemblée nationale, de ses faveurs, selon un rapport de la DEA américaine. Interpol soupçonne un conseiller économique de Hun Sen, exportateur de latex, de remplir ses conteneurs de tonnes de cannabis emballé sous vide et de les envoyer à un intermédiaire français à Singapour ; compte tenu qu'il est celui qui a financé à travers le pays des écoles baptisées du nom du Premier ministre, il n'est pas étonnant que ce trafiquant bénéficie de la protection de l'homme fort du régime.

La province de Koh Kong, baignée par le golfe de Thaïlande, est la principale zone productrice de cannabis au Cambodge. Elle est devenue un véritable paradis des routards fumeurs de « ganja » (marijuana) et l'on saisit de grandes quantités d'herbe cambodgienne un peu partout dans le monde. Elle abriterait en outre plusieurs laboratoires d'amphétamine. Elle est gouvernée depuis plus de dix ans par ROUNG PLAM KESAM, qui bénéficie de la double nationalité cambodgienne et thaïlandaise, qui a placé des membres de sa famille à la tête de chacun des six districts qui la composent, et qui profite de ses liens de parenté avec Tea Bahn, co-ministre de la défense, pour asservir les militaires de la province, et avec le chef de la marine nationale pour bénéficier d'une bienveillance certaine quant aux contrôles en mer et sur les ports.

Les luttes d'influence sont quasi publiques. Ainsi, le général Heng Poouv, considéré comme la figure montante de la lutte contre les trafiquants, a été victime d'une attaque en règle dans les locaux même du ministère de l'Intérieur fin mai 1998, en plein jour et au cœur même de la capitale, à titre d'avertissement pour avoir arrêté un parent d'un officier supérieur de l'île de Koh Kong. Il a depuis selon son propre aveu décidé de lever le pied.

La corruption n'a pas épargné les milieux policiers. Le général Skadavy, chef d'Interpol à Phnom Penh, accuse un officier supérieur de la police d'avoir dirigé un trafic de drogues organisé par des groupes criminels opérant dans la capitale et des membres de son personnel antidrogues auxquels il accordait 10% sur chaque transaction, et d'être impliqué dans un trafic de faux dollars destinés à l'achat de bois qui est ensuite revendu au Vietnam.

La bourgade de Païlin, adossée à la frontière thaïlandaise, où vivent 4000 anciens Khmers rouges et qui jouit d'une autonomie de fait, est dirigée par l'ancien garde du corps de Pol Pot, Y Chhien. Vivant dans un luxe tapageur, il contrôle tous les trafics de la zone, drogues, bois et rubis. L'unique banque de la ville, la Canadia bank est fermée au public, mais fonctionne autour du blanchiment des revenus de l'héroïne qui transite par la ville. Ce qui n'est pas une originalité, puisque selon un rapport du National Authority for Combatting Drugs de février 1998, sur les 32 banques qui opèrent dans le pays, 18 sont des banques privées qui n'ont aucune activité publique. Le casino situé sur la frontière thaïlandaise et qui reçoit de nombreux joueurs thaïlandais, appartiendrait à une triade chinoise qui l'approvisionne en héroïne par des vols réguliers de la nouvelle compagnie aérienne President Airlines. L'adjoit

de Y Chhien n'est autre que le fils unique de Ieng Sary, premier leader khmer rouge à avoir rallié Hun Sen, beau frère et ex-bras droit de Pol Pot, et ancien maître de Pailin. Il est à craindre que les accords de lutte contre la contrebande passés avec la Thaïlande en novembre 1999 et avec le Laos un mois plus tard seront insuffisants à entraver les activités des trafiquants.

E. Le défi du développement économique

Le Cambodge détient toutes les caractéristiques du sous-développement. Il figure sur la liste des Pays Pauvres Très Endettés (PPTE). Comme le Vietnam et le Laos, il figure également dans la catégorie des pays au niveau primaire de développement : les pays appartenant à cette catégorie en sont au début du processus de développement. Ceci s'explique principalement par le passage du régime étatique totalitaire dont l'économie est régie par un pouvoir centralisé vers l'économie de marché (l'offre et la demande). Ainsi, son indice de développement calculé (0.348) le place au 153ème rang mondial.

Actuellement, le Cambodge importe principalement des cigarettes, des matériaux de construction, des produits pétroliers, machinerie et véhicules motorisés (la moto restant le véhicule le plus couramment utilisé). Il n'exporte que les produits forestiers, du textile sous forme principalement de vêtements, du caoutchouc, et des fèves de soya.

Après quatre ans de solides performances économiques liées entre autres à une relative stabilisation de la situation politique, 1997 devait apporter un coup d'arrêt au développement économique du Cambodge suite aux violences de juillet (qui devaient retarder de 2 ans l'entrée du pays dans l'ASEAN) et aux effets de la crise. La croissance économique passa alors de 6.5% en 1996 à 1.5% en 1997, les investissements étrangers et le tourisme freinant de manière significative. Le Riel devait toutefois mieux supporter la crise que ses voisins et le gouvernement parvint à conserver un budget national équilibré malgré une augmentation des dépenses militaires et policières. En fait, malgré ce relatif maintien du riel, la crise monétaire chez les voisins thaïs, malaysiens et indonésiens a eu pour effet que les exportations cambodgiennes coûtent plus cher tandis que les importations en provenance de ces pays deviennent plus abordables. En fait, pour ce pays affaibli par les années de guerre, le développement à long terme est un réel défi. Les ressources humaines sont très faibles, la pauvreté très grande, surtout en milieu rural, les infrastructures de base quasi-inexistantes tandis que l'instabilité politique freine les investissements étrangers. Quant à la corruption et à l'inexpérience régnant au sein du gouvernement cambodgien, il y a fort à parier qu'ils vont être encore longtemps un poids et un obstacle pour l'économie du pays.

Le Cambodge devra rapidement relever ces défis qui n'appartiennent qu'à lui s'il veut se construire un avenir au sein d'une région en plein développement qui pourrait bien autrement le laisser derrière elle.

IX. LE POSITIONNEMENT ENASIE ET SUR LA SCENE INTERNATIONALE:

Nombreux sont les enjeux auxquels est confrontée la région. Ces derniers ont longtemps été en priorité des enjeux politiques mais la fin de l'URSS et l'adhésion de tous les pays de l'Asie du Sud-Est à l'ASEAN ont marqué le début d'une ère de relative stabilité dans la région. Les nouveaux enjeux du Sud-Est asiatique sont à présent d'un autre acabit et s'ils ont une dimension particulière dans la région, il s'agit d'enjeux universels. L'émergence visible d'acteurs prenant résolument l'attitude de puissance régionale - voire internationale - place le Cambodge dans une situation délicate, au

confluent de luttes d'influences qui le dépassent mais dont il doit pouvoir tirer parti sans renoncer à son indépendance.

A. Cultiver un bon voisinage :

Le Cambodge ne menace ni n'est menacé dans sa région. Après sa fermeture complète vis à vis du monde extérieur pendant la période Khmers rouges, puis sa soumission au voisin vietnamien dans les années quatre vingt, il se voit aujourd'hui obligé de s'ouvrir vers ses voisins directs pour espérer se développer, et cette ouverture passera nécessairement par le règlement d'un certain nombre de différends et le développement de liens bilatéraux constructifs.

1. Des contacts récents encourageants avec la Thaïlande

Ce grand voisin de l'ouest a toujours lorgné sur tout ou partie du territoire khmer, depuis notamment le XIX^{ème} siècle où il a tenté de le phagocyter, en passant par la deuxième guerre mondiale où il fut le bras armé des Japonais, et jusqu'à aujourd'hui où il entretient avec les (ex-) Khmers rouges de Païlin des relations commerciales douteuses.

La Thaïlande se satisfait d'une situation qui lui rapporte. Elle inonde de ses produits manufacturés le Cambodge qui n'en produit que très peu. Elle profite de la perméabilité des frontières pour exploiter par des circuits plus que douteux sa pêche, son bois exotique et ses pierres précieuses, hors de tout accord d'Etat à Etat. Généraux thaïs, rois de la prostitution règnent sur un ensemble de casinos, notamment à Païlin et dans l'île de Koh Kong.

Les dirigeants politiques et militaires quant à eux coopèrent pour régler les derniers litiges. Un comité mixte est parvenu en 1999 à un accord permettant de fonder sur le traité franco-siamois 1904-1907 la délimitation précise des 800 km de frontières communes dont 200 sont minés. Enfin, une réunion tripartite (Cambodge, Thaïlande, Haut commissariat aux réfugiés) a fixé en 1999 une politique de rapatriement des quelques 30000 réfugiés encore présents sur le sol thaï.

Ces contacts récents, s'ils n'ont pas encore réglé tous les litiges, permettent cependant d'espérer que des solutions satisfaisantes pourraient prochainement être trouvées.

2. Normalisation en cours avec le Vietnam,

L'ancien « grand frère » se satisfait lui d'un pouvoir aux mains de Hun Sen, dont il pris une part déterminante dans son accession au pouvoir. Mais le Vietnam ne peut cependant apporter qu'une aide économique symbolique, compte tenu de l'état de sa propre économie.

L'essentiel des relations bilatérales consiste à s'attaquer aux vieux litiges. La mise en place d'un comité mixte sur la frontière en 1999 a permis un règlement des différends fin 2000. Des protocoles d'échanges sur l'éducation et l'énergie ont été signés, et Phnom Penh s'est engagé à accorder aux immigrants vietnamiens les mêmes traitements qu'aux autres.

Il reste aujourd'hui un problème récurrent sur lequel les deux pays ne parviennent pas à s'accorder. Il subsiste des sanctuaires au Cambodge d'opposants au régime vietnamien, essentiellement activés par des Mhongs et autres ethnies des hauts plateaux qui peuplent les régions frontalières des deux pays, et pour lesquelles la notion de frontière est assez floue.

3. des relations au point mort avec le Laos

C'est également sur ce seul point des mesures à prendre contre les franchissements illicites des frontières que les deux pays nouent des relations. Il n'existe en effet pas de réel contentieux entre les eux, et leur faible potentiel économique ne plaide pas en faveur d'une coopération plus étroite.

Mais pour se relever, il doit regarder au delà du cadre strictement régional.

B. L'altruisme mesuré du Japon :

Soucieux d'effacer l'intermède de l'occupation (1942-1945), le Japon offrit 1.5 milliards de \$ entre 1960 et 1965, avant de se voir fermer les portes du Cambodge pour cause de capitalisme contraire aux idées marxiste des gouvernements Khmers rouges et pro-vietnamien.

Il fut un acteur majeur de la reconstruction dès 1991. Ainsi, le Cambodge marque le retour du Japon sur la scène internationale avec sa première participation directe à une opération, l'APRONUC : le Japon fournit le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, M. AKASHI, ainsi que des troupes essentiellement dans les domaines du soutien. Le Japon aide sur tous les plans((infrastructure (50 millions de \$ en 2000), humanitaire(210000 \$), alimentaire, sanitaire, sécurité (900000 \$), pénétration des entreprises japonaises)) à hauteur de 860 millions de \$ malgré sa connaissance des détournements.

Les japonais considèrent que la Thaïlande est le moteur du développement de la Péninsule indochinoise. Ils y ont massivement investi en profitant du boom industriel stimulé par la présence américaine lors de la guerre du Vietnam. La Thaïlande aspire à devenir une véritable puissance régionale. La Bourse de Bangkok est une place financière en progression. Le dynamisme économique thaïlandais exporte sa prospérité vers les autres pays, en particulier vers le Cambodge. A ce titre, l'influence japonaise devra beaucoup à la Banque Asiatique de Développement, relais au service d'une politique d'aide au développement destinée à réduire les inégalités excessives entre pays, considérées comme une cause d'instabilité régionale et comme un frein au développement des marchés solvables.

Dans le même sens, le Japon a encouragé la consolidation de l'ASEAN et la création d'un Forum de sécurité dans la région. Il finance également des projets culturels dans toute la région (rénovation des temples d'Angkor au Combodge, de la Citadelle de Hué au Vietnam, études bouddhistes en pays tamoul en Inde...).

L'analyse montre pourtant que le Japon ne fait preuve que d'un altruisme mesuré. En effet, son aide aux pays asiatiques en voie de développement s'inscrit dans une stratégie de sécurité globale qui répond à la stratégie d'influence de la Chine. Il est clair que l'émergence d'économies saines contribuerait au processus de stabilisation régionale souhaitée par le Japon, comme meilleur moyen de disposer à proximité de marchés perméables à des produits japonais dont les prix les rendent actuellement inaccessibles aux bourses khmères. L'actuel dynamisme économique chinois et le potentiel que représente ce pays en terme de marché pousse le Japon favoriser le développement des économies des autres pays de l'ASEAN comme contreponds à la nouvelle puissance régionale.

Il n'est de plus pas exclu que le Japon attende en contrepartie peut-être un soutien à sa candidature au conseil de sécurité de l'ONU.

C. Une aide chinoise très intéressée :

L'évolution la plus récente du Cambodge, à travers les soubresauts et les affrontements divers des maquis, montre un relatif désintérêt de la Chine pour les Khmers rouges qu'elle avait jusque là soutenus. Pékin semble peu à peu s'accommoder du nouveau régime cambodgien comme l'atteste son attitude lors de la crise de 1997.

Pourtant, les relations de la Chine avec le Cambodge sont empreintes d'ambiguïté.

D'un côté, en l'absence de tout contentieux (sauf l'accusation récurrente de trafics criminels et de complaisance vis à vis de l'émigration), la Chine offre l'assistance pour former et équiper l'armée royale (1 million puis 5.5 millions de \$), signe des accords (commerce, investissements, partis communistes, extradition, échanges culturels, coopération économique et technologique). Elle est le 5^{ème} pays donateur.

De l'autre, elle entend y trouver une juste répartition. La RPC cherche en effet à couper les relations avec Taiwan, et soutient le gouvernement dans son opposition à la tenue d'un procès des KR (en utilisant la menace du veto au conseil de sécurité de l'ONU). De plus, son aide n'est pas si désintéressée : bénéficiant de la perméabilité des frontières cambodgiennes, de la présence d'une diaspora nombreuse et bien implantée dans le pays, elle écoule des marchandises manufacturées en Chine.

En effet, les Chinois sont présents au Cambodge depuis plusieurs décennies : de 4,1% de la population cambodgienne en 1956, ils représentaient encore 3,71% en 1991. Les Chinois se spécialisèrent dans l'agriculture commerciale et surtout dans le négoce et les métiers de la ville. Ainsi, malgré leur nombre relativement modeste — d'ailleurs difficile à évaluer aujourd'hui — ils sont présents au Cambodge, tout particulièrement dans les régions urbaines ou dans celles où se pratique l'agriculture commerciale. Ils sont largement représentés dans l'ensemble des grands appareils économiques, qu'il s'agisse des entreprises industrielles, commerciales ou financières. En fait, l'essor contemporain du capitalisme local est d'abord et avant tout celui des entrepreneurs chinois. Ils sont devenus une classe sociale puissante, et pourraient servir les intérêts de la Chine en permettant par leurs réseaux de déverser les produits industriels fabriqués en RPC, au lieu de favoriser l'essor d'une industrie locale. Ce mode de commerce ne favorise pas l'émergence d'une industrie locale moderne, au contraire il la condamne.

Ainsi, l'aide économique prétendue inconditionnelle de la Chine est-elle exclusivement tournée vers certains hommes, afin de les détourner de l'influence vietnamienne à son seul profit ; elle permet la conquête du marché par les entreprises chinoises en plein développement, et s'appuie sur un retour en force des réseaux commerçants sino-cambodgiens passant par la Thaïlande, dont les retombées au Cambodge sont très réduites.

D. L'étrange absence de l'Inde :

Pourtant présidente de la commission internationale chargée de surveiller les accords de Genève de 1954 puis présente à la conférence de 1989 puis à celle de 1991, l'Inde semble étrangement absente dans le processus de développement cambodgien.

Alors qu'une lutte d'influence l'oppose à la Chine, la plus grande démocratie du continent contre le pays le plus autoritaire, elle ne tisse avec l'Est que des relations très faibles. Elle devrait stimuler les échanges économiques, car les indiens sont très attirés par ces nouveaux marchés et réciproquement, l'Asie du Sud-Est est très attirée par le marché indien, aux taux de croissance moyens mais plus réguliers que ceux de la Chine. Des axes de communication sont étudiés entre l'Inde et l'Asie du sud est (réseaux ferroviaires, route maritime. Calcutta, port le plus proche de l'Asie du Sud-Est et longtemps premier du pays a certes été supplanté par celui de Bombay, mais son activité semble reprendre aujourd'hui en partie grâce à des investissements singapouriens. Le Bangladesh, sans économie forte capable de faire le lien

entre les deux sous-continentes, constitue une barrière qui freine les relations de l'Inde avec la Péninsule indochinoise. Très peu d'indiens de l'Assam surpeuplé vivent chez leur voisin qu'est l'Union de Myanmar. Leur frontière est celle qui sépare l'ASEAN dénucléarisé et l'Asie du Sud, région qui se dote de l'arme atomique. Plusieurs obstacles ne sont pas près d'être levés : les indiens sont tournés vers le Moyen-Orient et l'Europe plus que vers l'Asie orientale. Ainsi, aucun des liens qui existent entre les pays du Mékong et la Chine ne se présentent ici. Seule la diaspora indienne est présente, comme dans l'ensemble de la sous-région, et souvent depuis très longtemps, un peu à la manière de la diaspora chinoise mais avec un dynamisme bien moindre.

E. Une aide modeste mais concrète de l'Australie :

Consciente depuis la fin de la seconde guerre mondiale que sa zone d'intérêt est asiatique, l'Australie est présente dans le processus de paix depuis 1989 : elle co-préside avec le Japon la commission chargée de la reconstruction et du retour des réfugiés et participe activement à toutes les réunions, elle est signataire des accords du 23 octobre 1991 et a fourni à l'APRONUC son chef militaire et des troupes. De plus, son soutien constant aux efforts de l'ASEAN lui confère un statut de puissance asiatique.

Après une interruption due à sa désapprobation de la prise de pouvoir de Hun Sen, son aide au Cambodge a repris, avec l'octroi d'une aide modeste (25 millions \$ en 97-98, somme trois fois inférieure à celle accordée au Vietnam) mais qui ne s'est jamais démentie depuis. Elle a lancé une vingtaine de programmes couvrant un large éventail d'activité, de l'aide au rapatriement des réfugiés à la réinstallation de paysans en passant par des bourses d'études et son aide à l'armée cambodgienne qui est inscrite dans son livre sur la défense de 1994, et l'aide économique n'est pas en reste (9 millions de \$ en 1993, 25 millions de \$ 97-98) malgré son opposition au pouvoir de Hun Sen.

F. La place des ÉTATS-UNIS : un rôle d'arbitre

Même si les américains n'assurent plus aussi directement une présence stratégique dans la région qu'il y a quelques années, les pays concernés manifestent globalement leur volonté de les voir conserver un rôle régulateur. Un certain nombre d'alliances bilatérales existent toujours avec le Japon, la Corée et les Philippines, mais ces pays veulent faire passer progressivement le rôle des américains de celui de leader à celui de partenaire. Les asiatiques ne veulent pas être en face à face permanent avec les Etats-Unis où la négociation se réduit à l'échange de l'ouverture des marchés contre la sécurité.

La Chine est favorable à la présence militaire américaine dans la région car elle permet de justifier son hostilité au réarmement du Japon et des autres pays de l'Asie du Sud-Est. Par ailleurs, le marché chinois est prioritaire pour les américains. Dans cette lancée, on peut même imaginer un partage du monde entre chinois et américains. Ni chinois ni américains n'aiment les groupements de pays, tel l'ASEAN, ils préfèrent des rapports bilatéraux à des rapports multilatéraux.

La présence de l'Europe en Asie agace les Etats-Unis, bien qu'ils soient seuls à supporter un fardeau de la sécurité régionale qu'ils préféreraient partager.

Cependant, vis-à-vis du Cambodge, l'action des Etats-Unis revêt un double aspect. Elle s'exerce principalement par pays interposé : Japon, Australie, Thaïlande. Mais ponctuellement elle peut s'accompagner d'aides beaucoup plus directes, comme en témoigne l'augmentation des quotas à l'exportation du textile, et les pressions exercées pour qu'un procès des Khmers rouges soit enfin organisé, et son action contre les trafics. Ce deuxième

aspect pourrait bien prendre un nouveau rebond avec la détermination américaine depuis le 11 septembre 2001 de s'attaquer résolument à tout trafic pouvant servir directement ou indirectement aux terroristes d'Al Qaeda.

G. l'ASEAN :

Le Cambodge est membre de l'ESCAP (economic and social commission for Asia and the Pacific, créé en 1947, 60% de la population totale de la planète ; regroupement qui s'efforce de trouver des solutions aux problèmes tels que la pauvreté, l'éducation etc.) depuis décembre 1955, et du G77 (créé en 1964 avec pour mandat de promouvoir la coopération économique et technique entre les pays du tiers-monde et de joindre leurs efforts de négociations sur les diverses questions économiques internationales à l'intérieur du système des Nations Unies), mais ni de l'OMC, ni de l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation, 1989, promouvoir les échanges et la coopération économique entre les pays de l'Asie-Pacifique).

Son admission à l'ASEAN le 30 avril 1999 après plusieurs reports lui ouvre un marché potentiel de 480 millions d'habitants et des possibilités de développement de liens bilatéraux : accords en 1999 avec la Malaisie, l'Indonésie et Singapour. En contrepartie, le Cambodge s'est engagé pour une baisse progressive de ses tarifs douaniers sur 7000 produits jusqu'en 2008, alors que ces tarifs lui procuraient 70% de ses revenus. Il est clair que cette admission pour être bénéfique pour le Cambodge suppose qu'il soit capable de développer une économie compétitive, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Ainsi, la récente ouverture du Cambodge sur le monde extérieur est patente. Elle pose cependant plus de problèmes qu'elle n'en résout, et le pays seul et sans aide ne pourra s'aligner sur des critères communs de compétitivité avec les « nouveaux dragons de l'Asie », ni rivaliser de puissance avec des états comme le Japon ou la Chine.

X. QUELQUES SCENARIIS POSSIBLES

Sauf à privilégier un morcellement accéléré par l'avidité de ses voisins, le Cambodge est donc condamné à développer une stratégie d'alliance avec un ou plusieurs voisins asiatiques, voire avec un puissant état d'un autre continent, s'il veut préserver ses chances de se développer. Plusieurs voies s'offrent à lui.

A. une soumission à un voisin privilégié ?

Naturellement parce que géographiquement proche, mais aussi pour des raisons historiques et parce que l'homme fort du pouvoir a toujours entretenu avec lui des relations privilégiées, le Cambodge pourrait être tenté par une alliance avec le Vietnam.

Cependant, les obstacles à une telle association sont nombreux.

La colonisation française contribua à nourrir le contentieux entre le Vietnam et le Cambodge, et ce de plusieurs façons. Fixé en 1939, au temps du gouverneur général de l'Indochine Brévié, le tracé de la frontière entre le protectorat du Cambodge et la colonie de Cochinchine privilégiait cette dernière. D'où les véhémentes protestations de Phnom Penh qui ne devaient jamais cesser. En outre, les Français eurent systématiquement recours à des Vietnamiens pour occuper les emplois moyens et subalternes de l'administration, ce qui soulignait la médiocre considération du colonisateur pour les Khmers qu'il a longtemps considérés comme « les nègres de l'Asie », tout en attisant les sentiments xénophobes de ces derniers. D'autant plus que l'administration, qui favorisait le recrutement de travailleurs

tonkinois ou annamites pour les grandes plantations, ne s'opposait pas à leur installation comme paysans ou pêcheurs. Les catholiques étaient particulièrement nombreux parmi ces nouveaux colons d'un Cambodge profondément bouddhiste. Ainsi, du temps des colonies, se prolongeait la marche ancestrale (par infiltration) des Tonkinois vers le sud. En 1921, la population du royaume khmer était vietnamienne à 7 %. Colonie dans la colonie, elle était par ses positions, son dynamisme, « bien placée pour priver les Cambodgiens de leurs terres ».

Le « retour au vieux peuple » prôné par les Khmers rouges n'a fait qu'entretenir ce ressentiment. La disparition de toutes les archives, de tous les registres d'état-civil a rendu très délicate la distinction entre Khmers d'origine et immigrés. L'invasion par l'armée vietnamienne en 1979 s'est traduite concrètement par la mise en place de fonctionnaires soit vietnamiens, soit au minimum de Khmers tout acquis à leur cause, dont des membres éminents comme le Premier ministre Hun Sen. Enfin, le dynamisme industriel des Vietnamiens, qui peut se constater tous les jours sur les marchés cambodgiens, ne peut qu'entretenir un ressentiment des autochtones vis-à-vis de ces immigrés. Qui sait ce que conserve la mémoire d'un peuple?

Enfin, l'alliance avec le Vietnam, si elle peut permettre le règlement de vieux litiges, ne saurait suffire à déclencher un processus de développement. L'économie vietnamienne n'est guère plus avancée que celle du Cambodge, car elle continue de subir les effets néfastes de vingt cinq années de communisme sévère.

Tout au plus le Cambodge peut-il attendre du Vietnam une coopération en matière de relations internationales, en particulier à l'intérieur de l'ASEAN, où deux voix unies valent mieux qu'une isolée, à condition de s'entendre sur les objectifs qui pourraient être similaires compte tenu de la convergence de leur situation géopolitique.

Quant à une alliance avec l'autre voisin, la Thaïlande, on voit mal aujourd'hui comment elle pourrait se réaliser. Les ressentiments des Khmers vis-à-vis des « Siamois » sont ancestraux et marquent durablement leurs relations. L'écart est tel entre les deux économies qu'il serait à craindre que cela se fasse au détriment du plus pauvre. La puissance économique de la Thaïlande est insuffisante pour assurer la tutelle de l'économie balbutiante du Cambodge. Le régime thaï est trop différent de celui du Cambodge, qui reste profondément marqué par le communisme. La Thaïlande a tout intérêt à entretenir un état de fait qui lui est favorable, et peu attendre de la coopération d'un état si peu crédible sur la scène internationale.

B. Une réelle insertion dans une ASEAN renouvelée

Au départ créée pour rassembler les pays du sud est asiatique contre la menace soviétique et communiste, l'ASEAN s'est fixé pour buts la coopération économique et financière, de fixer un cadre juridique "régional" aux relations entre les pays, de proposer des mécanismes de résolution des conflits (arbitrage sur la répartition des eaux du Mékong, conflits ethniques/zones illicites), des rapports de force, de proposer des accords de défense et de diplomatie.

Comme plusieurs des états asiatiques qui la composent, le Cambodge pourrait être tenté d'envisager l'union au sein de l'ASEAN comme contrepoids à la Chine. Or, le récent accord (automne 2002) pour la mise en place d'un système de libre échange entre les pays de l'ASEAN et la Chine, s'il peut paraître encourageant, ne doit pas pourtant pas masquer tout le bénéfice que pourrait seule en retirer la Chine, en tout cas pour ce qui concerne le Cambodge qui n'a que peu de revenus à retirer de ce genre d'échange. Tout au plus permettra-t-il de régulariser les échanges actuels au profit de la Chine.

C. Le « plan MEKONG 2020 » : rêve ou réalité ?

Prenant en compte les évolutions actuelles du sous-continent asiatique, une étude prospective récente du ministère français des affaires étrangères prédit que seul un développement économique en synergie des six pays du Mékong (Birmanie, Cambodge, Laos, Thaïlande, Vietnam et province chinoise du Yunnan) pourrait assurer à chacun un avenir favorable. Ce n'est qu'une étude prospective, mais elle pourrait servir de fondement à une coopération sous-régionale inédite au sein de l'ASEAN.

Cette étude part d'un certain nombre de constatations :

- Le PIB de la sous-région était estimé en 1993 à 160 milliards de dollars. En forte croissance, 6 % par an en moyenne depuis plusieurs années, il reste cependant inférieur à 300\$/h dans les six pays de la zone à l'exception de la Thaïlande (2 130 \$/h en 1993). Cette situation a pour principale conséquence une forte disparité de moyens pouvant être consacrés par les pays à l'amélioration des infrastructures nationales, puis régionales.
- Le développement économique et l'émergence progressive d'une classe moyenne favorisent la croissance des échanges régionaux intra-zones et stimulent les coopérations entre les pays de la sous-région alors qu'ils étaient jusqu'à présent essentiellement orientés vers les pays industrialisés. Ainsi, les exportations de la Thaïlande ne représentent plus que de 30% de son PIB. par ailleurs, la qualité des produits évolue avec l'amélioration des conditions de vie. Les productions nationales de voitures, logements et équipement domestique alimentent désormais un marché asiatique de consommation de masse en expansion.
- La Thaïlande demeure le seul pays de la zone où l'affectation des ressources obéit aux lois de l'économie de marché. Dans les autres pays, notamment au Myanmar, l'Etat contrôle encore les moyens de production et de distribution, mais encourage l'ouverture depuis le début de la décennie. Les échanges économiques se tissent et les premières réalisations d'intérêt commun s'envisagent dans les domaines où les complémentarités sont importantes, qu'il s'agisse des ressources naturelles (énergie et matières premières, notamment le bois) ou qu'elles résultent de l'avance industrielle prise par la Thaïlande sur ses voisins. Le flux d'investissement se développe pour tirer parti de ce double miracle né du décollage que sont des salaires encore bas et un marché de consommation en progression rapide. Il bénéficie tout particulièrement du dynamisme des diasporas chinoises ou vietnamiennes.
- Malgré des tensions persistantes entre certains de ces pays, les échanges (biens d'équipement courants...) se développent fortement grâce au dynamisme du secteur privé, souvent mêlés aux pratiques illégales. Il est en effet notoire que le poids de l'économie illicite reste important dans la sous-région ("Triangle d'or" de la drogue entre Birmanie, Thaïlande et Yunnan, pierres précieuses en Birmanie et Cambodge, bois au Vietnam et en Birmanie ou plus simplement, contrebande de produits de grande consommation). Ces trafics et la corruption qui l'accompagne, comme l'imbrication des économies licite et illicite (la construction servant à blanchir l'argent de la drogue par exemple), vont constituer un des problèmes les plus importants des années à venir. Non seulement pour l'instauration d'États de droit (le développement des infrastructures est ralenti dans les zones incriminées), mais aussi pour le manque à gagner qui en résulte au regard des ressources nécessaires pour créer et faire fonctionner les services publics et leurs infrastructures. Le développement d'échanges normaux réclamera donc des efforts particulièrement importants et coordonnés entre les pays concernés, puisqu'il s'agira en fait de passer d'un système "fermé" avec ses avantages occultes à un système ouvert avec ses conséquences fiscales et douanières.
- Le développement des ressources humaines est devenu un enjeu majeur pour faire face au passage d'économies essentiellement agricoles vers des économies modernes. Il

conditionne fortement l'élévation globale de la productivité et du niveau de vie. Un effort massif de formation suppose d'importants investissements en termes d'équipements scolaires et universitaires. Il y a là matière à coopération régionale, surtout si l'on considère l'importance des mouvements de main d'oeuvre, car près d'un million d'individus sont concernés.

- L'ASEAN est devenue un ensemble économique non négligeable, avec un marché de près de 450 millions de personnes, a décidé en 1992 de créer une zone de libre-échange entre ses membres, AFTA (Asia Free Trade Area). Si la part du commerce intra-ASEAN est restée stable depuis sa création (16 à 18 % des échanges de la zone), la structure des échanges s'est modifiée, la part des produits primaires (de 68% à l'origine à 33% en 1990) baissant fortement, cédant la place aux produits manufacturés. Elle devient donc un groupement régional qui compte et un interlocuteur attentif au monde. Elle devra cependant résoudre en son sein ou surmonter les hétérogénéités des pays qui la composent, plus nombreux qu'à l'origine : pays islamiques et les autres, pays aux économies avancées ou non, ASEAN maritime et ASEAN continentale, où l'on parlera peut-être plus d'aménagement du territoire, d'infrastructures, de chemin de fer, de routes..., que de concurrence et d'ouverture des frontières. Elle ne peut donc à elle seule la structure de développement dont les pays asiatiques ont besoin.
- Avec l'aide, notamment, de la Banque Asiatique de Développement, les pays de la sous-région commencent à concevoir des projets communs portant notamment sur la conduite des réformes économiques, la mobilisation des capitaux et le développement des échanges commerciaux, la qualification de la main d'oeuvre, l'utilisation efficace des ressources naturelles, la protection de l'environnement, la production d'énergie et plus généralement, l'aménagement du bassin hydrographique du Mékong. Mais la médiocrité des infrastructures des pays de la sous-région, à l'exception des réseaux routiers thaïlandais et chinois, constitue un des principaux goulets d'étranglement du développement en entravant les échanges commerciaux. Aussi les projets les plus spectaculaires visent l'amélioration des infrastructures de transports (routes, chemin de fer, ports, et aéroports), de télécommunications et d'énergie, où, selon la BAD, 5.000 milliards de Francs devraient être investis entre 1995 et 2000. Les États seront amenés à mettre en oeuvre des solutions originales dans la mesure où, tout en cherchant à inscrire leur action dans une démarche régionale intégrée, a priori publique, la faiblesse de leurs moyens financiers les contraindra à recourir aux investisseurs privés, ce qui milite en faveur d'une action commune à plusieurs pays faibles économiquement.
- Comme dans la plupart des pays en développement, les pays du Mékong sont confrontés au déboisement, à l'érosion des sols, à la pollution des eaux intérieures et des eaux côtières, aux inondations, à la perte de diversité biologique, à la pollution atmosphérique, aux déchets ménagers et industriels. Certains de ces problèmes (ressources en eau, déforestation, pollution des eaux côtières) nécessitent à la fois un renforcement législatif et réglementaire et une coopération régionale, soit parce que les milieux concernés traversent les limites des pays, soit parce que les problèmes d'environnement sont liés aux échanges de biens ou de produits (eau, bois, ..).

Ainsi, partant des conséquences prévisibles dans les pays de « l'hexagone du Mékong » de l'évolution régionale, les gouvernements pourraient développer une démarche commune en vue de répondre aux nouveaux impératifs du développement durable, ainsi que d'améliorer leurs compétences pour mieux négocier avec les bailleurs internationaux et avec leurs voisins dans le cadre de projets pluri-nationaux.

Séduisante, cette étude est purement théorique. Le succès de la méthode préconisée repose cependant sur la réalité dans le temps des prévisions d'évolution, et surtout sur la

volonté réelle des gouvernements concernés à coopérer dans un esprit constructif résolument révolutionnaire pour bon nombre d'entre eux. Au premier rang desquels se trouve la Chine, dont on peut raisonnablement craindre que son régime ex-communiste et donc très centralisateur voit d'un mauvais œil le contrôle sur une de ses provinces lui échapper.

D. Pourquoi pas un partenariat d'un type nouveau ?

Au regard de tous les obstacles cités plus haut, et face à la fois à la concurrence des voisins et à son dimensionnement par rapport aux puissances régionales émergentes de son continent, le Cambodge pourrait envisager une voie réellement innovante quoique pas inédite. Il s'agirait d'un partenariat de type nouveau, qui prendrait sa source dans des expériences qui ont déjà été faites et dont il pourrait tirer profit.

La colonisation d'une part, puis la société des nations d'autre part, avaient développé un partenariat dont il pourrait s'inspirer : le protectorat et le mandat. Il consisterait à nouer avec une puissance de rang international des liens privilégiés sous la forme d'un contrat courant sur une durée prédéterminée, dont les deux pourraient tirer équitablement profit, et qui aboutiraient à une échéance fixée au départ sur une sortie du Cambodge de son état de « pays en voie de développement ».

On a bien vu que le Cambodge souffrait de maux dont il ne peut manifestement pas se départir tout seul : corruption, incurie des élites, systèmes de santé et d'éducation en crise, économie sous-développée, absence de classe moyenne solide et de main d'œuvre qualifiée, ... Il pourrait alors confier le règlement de ces maux à un état moderne, à charge pour ce dernier de se rembourser sur les résultats obtenus des efforts consentis.

Ce partenariat s'exercerait dans les différents secteurs du fonctionnement d'un état, de l'économie à la défense en passant par la police, l'éducation et l'administration. Il serait présomptueux de viser ici l'exhaustivité, on se bornera donc à évoquer quelques uns des exemples possibles et des secteurs susceptibles d'être visés par ce procédé.

1. L'économie :

Le contrat doit permettre aux deux parties d'en tirer équitablement profit. Si pour le Cambodge, il s'agirait principalement d'acquérir le stade de pays développé, pour le partenaire il convient qu'il puisse en tirer un juste remboursement des investissements accordés. Les répercussions sur le plan social sont évidentes, notamment en terme de conditions de travail des ouvriers.

a) Le secteur de la pêche :

Le Cambodge souffre entre autres d'une incapacité à investir de gros capitaux pour favoriser la mécanisation et la modernisation de la flotte de ses chalutiers et de ses senneurs, et dans l'achat d'équipements pour développer une aquaculture dont on sait tout le bénéfice qu'en tirent ses voisins les plus développés. Le partenaire pourrait alors lui vendre une flotte et des équipements d'aquaculture, former ses marins pêcheurs aux techniques modernes, financer la modernisation des chantiers navals et la formation des ouvriers, ... En contre partie, il obtiendrait l'exclusivité pour la vente des matériels dans ce domaine, une part des revenus de la pêche et pourquoi pas des tarifs douaniers préférentiels sur l'exportation des produits pêchés. Le Cambodge quant à lui bénéficierait des transferts de technologie négociés pour développer une industrie de transformation des produits de la pêche, l'augmentation sensible de ses revenus dans cette branche, et à échéance prévue d'un secteur de la pêche compétitif et performant lui permettant de s'immiscer dans la compétition régionale.

b) L'automobile :

Toutes les industries automobiles des pays développés lorgnent sur les nouveaux marchés potentiels que représentent tous ces pays en voie de développement, au premier rang desquels la Chine, d'une part pour y écouler leurs produits, d'autre part pour délocaliser leurs entreprises afin d'y trouver une main d'œuvre bon marché et de réduire leurs coûts de production tout en se rapprochant des clients visés.

Le Cambodge accueillerait les entreprises de son partenaire à des conditions favorables, leur imposerait de former puis d'utiliser sa main d'œuvre, d'écouler sur son territoire une marchandise de qualité adaptée à ses besoins et à des prix négociés. Il bénéficierait en final d'une industrie automobile moderne et rentable sans avoir eu à investir lui-même.

c) L'énergie :

La mise en valeur du potentiel hydraulique du Cambodge pourrait être confié au partenaire. Ce dernier pourrait en obtenir tout ou partie du marché de l'équipement en réseau électrique du pays, ainsi qu'une part de la vente de l'électricité aux abonnés pendant une période prédéfinie.

Le Cambodge verrait son réseau équipé à moindre frais, ses techniciens formés aux techniques modernes, et disposerait en final de centrales électriques modernes et performantes.

Il pourrait de la même manière confier aux sociétés d'exploitation de ce partenaire l'extraction du pétrole et du gaz, en imposant l'implantation sur place d'usines de transformation employant la main d'œuvre locale, en contrepartie d'une part des revenus de cette exploitation.

2. L'administration :

C'est vraisemblablement un des domaines où les arrangements seraient les plus difficiles à formaliser. Il s'agit pourtant d'un secteur où l'effort doit être marqué compte tenu des déficiences constatées plus haut, et afin que les efforts dans les autres domaines ne soient pas ruinés par l'incapacité de l'Etat cambodgien à administrer et contrôler.

S'il est pas envisageable de confier toute l'administration à un autre Etat, il est cependant possible d'insérer des administrateurs « en doublure » des hauts fonctionnaires et de leurs relais principaux, afin de les former et d'assurer un contrôle sur les actes administratifs. De plus, le partenaire pourrait se voir confier tout ou partie de l'encadrement des écoles de formation, voire la formation dans ses propres écoles des futurs administrateurs cambodgiens.

Il est évident que cela permettrait au Cambodge de lutter efficacement contre ces vieux démons que sont la corruption, la gabegie et l'incurie de ses administrateurs.

Dans des comme l'éducation et la santé, un parrainage entre les ministères concernés du Cambodge et ceux du partenaire pourrait être adapté

Les contreparties pour le partenaire n'est pas évidente à trouver, si ce n'est dans la signature d'accords rémunérateurs dans d'autres domaines.

3. La défense et la police :

Dans ces deux secteurs, les accords prévoiraient la formation et l'encadrement des Cambodgiens, des éventuels transferts de technologie, contre l'achat des équipements nécessaires exclusivement chez le partenaire et l'installation d'usines de fabrication.

On pourrait multiplier à l'envi les exemples de modalités selon lesquelles seraient organisé ce partenariat. Il est clair que ce genre de partenariat pourrait facilement être taxé de « néocolonialisme ». Afin d'y pallier, le « contrat » doit être librement consenti par les deux parties, établi sur la base de contreparties équitablement négociées et solidement fixées entre les deux partenaires, et il serait possible d'en confier le contrôle aux Nations unies. Celles-ci définiraient des règles, des échéances réparties régulièrement tout au long du processus et auxquelles elles se conserveraient un pouvoir d'audit permettant d'analyser de façon indépendante les résultats obtenus, et d'en déduire des corrections à imposer à l'une ou aux deux parties. Elles fixeraient également le terme du contrat, moment où s'arrêterait ce partenariat et les modalités du transfert d'autorité le cas échéant. Cet investissement serait finalement rentable, puisqu'il lui permettrait en quelque sorte de déléguer à un pays une partie de ses actions et donc des coûts afférents. Il lui permettrait en outre de favoriser l'expansion de ses réglementations et le développement économique selon les normes internationales, réduisant d'autant les marges laissées aujourd'hui aux trafics illicites. La réactivation du conseil de tutelle de l'ONU, qui semble aujourd'hui bien désœuvré, permettrait de disposer d'un outil de supervision efficace et impartial.

CONCLUSION :

Le Cambodge est aujourd'hui un pays qui survit grâce à l'aide internationale et qui demeurera sans doute longtemps encore un pays sous influence et en prise à une guerre incessante entre ses composantes instrumentalisées par ses voisins, situation dont la communauté internationale semble s'accommoder pour l'instant afin peut être de tacher d'y mettre un terme à l'avenir.

Ni la corruption, ni l'incompétence, ni les atteintes aux droits de l'homme, ni le recours à la violence en politique ne disparaîtront probablement avant longtemps ; ni les injustices sociales dans ce pays où, selon la Banque mondiale, 20 % des plus riches se sont enrichis dans les dernières années 1990, alors que le niveau de vie des 20 % des plus pauvres ne s'est pas amélioré, voire s'est détérioré.

Il est en ce début de XXIème siècle à une croisée de chemins. Il se trouve à quelque chose près dans la situation du royaume de France peu après l'avènement de Henri IV : pays divisé entre factions ennemies, en crise économique, soumis à plusieurs influences extérieures et broyé par le jeu des luttes de puissances régionales, en proie à toutes les maladies d'une société bouleversée par trente années de guerre essentiellement interne.

Pourtant, malgré l'avènement d'un seul homme fort au passé troublé, des signes encourageants laissent espérer. Le pays s'est réellement ouvert, il développe avec son entourage immédiat des relations constructives, et sa récente insertion dans l'ensemble régional qu'est l'ASEAN prouve qu'il détient le potentiel pour s'en sortir en même temps qu'elle lui ouvre des possibilités.

Conscientes des incommensurables séquelles de la tragédie cambodgienne, les puissances signataires des accords de Paris (octobre 1991) avaient adopté une « déclaration sur le relèvement et la reconstruction du Cambodge », qui prévoyait un investissement de 5 milliards de \$, que ces mêmes puissances sont prêtes à accorder en échange de leur influence. Cette détermination de l'ensemble de la communauté internationale et plus particulièrement

de ces quelques pays donateurs ne s'est jamais démentie, même si depuis 1998 elle n'est plus accordée que sous condition. Cet atout considérable doit permettre au Cambodge de trouver sa propre voie, qui passera nécessairement par une meilleure intégration régionale, et par la rupture définitive avec ses vieux démons, seule à même de permettre le développement économique tant espéré. L'extinction progressive de toute une génération de cadres corrompus et marqués par le passé devra être compensée par l'éclosion d'une élite moderne et résolument tournée vers l'avenir, capable d'adopter des solutions innovantes.

ANNEXE I

Sources

Bibliographie :

- Le Cambodge, une tragédie de notre temps, Philippe Richer, presses de Sciences Po, sept. 2001
- Le sacrifice et l'espoir, Philippe Franchini, Fayard édition 1997
- L'Asie du Sud-Est, Rodolphe De Koninck, Masson
- Dossiers et documents d'Eglise d'Asie, de 1992 à 2001.
- Cambodge Année zéro, François Ponchaud, Julliard 1977

Internet :

- geopolitis.net
- csis.org Pacific Forum CSIS
- cia world fact book
- ogd Observatoire géopolitique des drogues
- la centrale des nations
- fast eastern economic review
- geoscopie
- casa.umontreal.ca
- Strategic-Road.com

ANNEXE II DONNEES CHIFFREES

Quelques chiffres (1999) :

- indicateur de développement humain : au 137^o rang (sur 150 pays)
- revenu moyen : 260 \$ par habitant
- mortalité infantile : 106 pour 1000
- espérance de vie : 55 ans
- Croissance démographique:

1961-1965	1970-1975	1980-1985	1990-1995	1993-1997
2,50%	0,46%	2,60%	2,90%	2,59%

- Espérance de vie à la naissance (en années):

	Hommes	Femmes	Total
1960	44,2	43,3	43,8
1970	41,0	43,8	42,4
1980	39,1	41,7	40,4
1990	48,3	51,2	49,8
1995	51,6	54,4	53,0

- Pyramide des âges (1996):

0-14	15-64	65+
46%	51%	3%

- Population rurale et population urbaine: évolution

1961	1970	1980	1985	1990	1995	1997
10	12	12	15	17	20	22

- 36% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté
- 50% des enfants souffrent de retard à la croissance et de sous alimentation
- plus de 100 personnes/j contaminées par le SIDA

Chiffres 2001 :

- taux de natalité : 33.16/1000hab
- taux de mortalité : 10.65/1000hab
- mortalité infantile : 86/1000hab
- espérance de vie : 65,41 ans
- taux de naissances : 4,74 enfants/femmes
- croissance de la population : 2,25%
- PIB par personne : 1300 \$US/personne/an
- taux de chômage : 2,8% }
- taux d'inflation : 14,6% (? ?) }
- croissance annuelle : 1% }
- dette extérieure : 2129 millions \$ } chiffres 1999 (source : État du monde,
- service de la dette : 1% } éditions Boréales/ La découverte)
- importations : 1114 millions \$ }

- exportations : 624 millions \$ }
- population ayant accès à l'eau potable : 30%
- population ayant accès à un système sanitaire adéquat : 18%
- population sous-alimentée : 52%
- taux d'alphabétisation : hommes : 79% femmes : 58%
- dépenses militaires : 3% du PIB
- population : 11 millions
- urbanisation : 16% Phnom Penh : 1 million d'hab
- densité de population : 64 hab/km2
- composition ethnique : Khmers 88% Chinois 3 à 5% Vietnamiens ??
Mhong??
- religion : bouddhistes (religion d'état) 88% musulmans 2,5% chrétiens &
catholiques ??